

**Arrêté du 6 août 2013 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Montpellier**  
**NOR : JUSB1321980A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Stéphanie CATALA, adjointe administrative de 1ère classe, en sa qualité de régisseuse titulaire au service administratif régional de Montpellier.

**Article 2**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Montpellier, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 6 août 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation l'adjoint auprès de la  
sous-directrice des ressources humaines des  
greffes,

**Claude BRULIN**